

A chaque perte de point, les parents recevront un courrier qui en indiquera les raisons et l'enfant devra recopier les règles de bonne conduite pour les présenter à la mairie.

En cas de perte des 6 points, le maire ou l'adjoint aux affaires scolaires recevront l'enfant et ses parents et pourront décider d'une possible exclusion temporaire.

Le capital points est de 6 points.



NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

ECOLE FREQUENTEE :

CLASSE :

« Je reconnais avoir lu les règles de bonne conduite et je suis d'accord pour les respecter. A défaut, j'ai bien pris note que je peux perdre un ou plusieurs points en cas de non respect, ou même être exclu du restaurant scolaire.

Date :...../...../.....

Signature de l'enfant

Approuvées par le Conseil Municipal dans sa séance du 26 mai 2016

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Date :...../...../.....

Signature des parents

.....

TELEPHONE :

A retourner en Mairie après signatures

MAIRIE DE VAIGES

*Règles de bonne conduite au restaurant scolaire
à l'attention des élèves des classes de GS, CP, CE et CM
et de leurs parents*

REGLES DE BONNE CONDUITE AU RESTAURANT SCOLAIRE ET SUR LA COUR.

L'accent est mis sur le respect de l'environnement, du matériel, du personnel d'encadrement et des autres enfants.

Ainsi, il est demandé :

- de respecter le matériel (mobilier, vaisselle, jeux, etc...)
- de ranger la table en fin de repas avant de sortir,
- de demander la permission aux animatrices avant de se déplacer dans le réfectoire pendant le repas,

EN CAS DE NON RESPECT, 1 POINT SERA RETIRE

- de ne pas jouer avec la nourriture, de ne pas gaspiller,

EN CAS DE NON RESPECT, 2 POINTS SERONT RETIRES

En aucun cas, les brimades, les insultes ou tout autre acte de violence envers un adulte ou un autre enfant ne seront tolérés.

**EN CAS DE COMPORTEMENT VIOLENT OU IRRESPECTUEUX,
3 POINTS SERONT RETIRES ET L'ELEVE SERA CONVOQUE
DANS LE BUREAU DU MAIRE.**

Dans tous les cas, un retrait de point se fera sans préavis*.

Date	Nombre de points retirés	Motif	Signatures des parents

* Le capital de point est récupéré après exclusion.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR QUE LE DEJEUNER SOIT UN MOMENT DE DETENTE

En sortant de classe, je me mets en rang et je respecte les consignes de sécurité énoncées par les accompagnatrices.

Sur le trajet, je marche calmement, sans bousculade et sans descendre du trottoir.

AINSI LE TRAJET EST PLUS RAPIDE ET J'AI PLUS DE TEMPS POUR DEJEUNER.

Avant d'entrer dans la salle du restaurant, je vais aux toilettes si je ne l'ai pas fait à l'école et je me lave les mains. Je pense aussi à me laver les mains après le repas. (Je peux aussi apporter une serviette de table que je change chaque semaine).

CETTE REGLE D'HYGIENE ME PERMET DE PRESERVER MA SANTE

Je ne dépose pas mon vêtement par-terre, mais sur le porte-manteau.

Je m'installe tranquillement à ma place. Je mange dans le calme et m'efforce de goûter à tout. Je peux bien sûr parler avec mes voisins de table mais je ne crie pas pour que chacun puisse s'entendre et s'exprimer.

**MANGER DANS UNE AMBIANCE CALME ET DETENDUE PERMET
D'APPRECIER CE QUE JE MANGE, DE MIEUX DIGERER ET DE ME
RESSOURCER.**

**LA CANTINE ME PERMET DE DECOUVRIR DES SAVEURS QUE JE NE
CONNAIS PEUT-ETRE PAS.**

Le non-respect de ces quelques recommandations fera l'objet de simples rappels dans un 1^{er} temps. Il pourra faire l'objet de punition s'il se produit trop souvent, voire même de retrait d'un point en cas de récidives trop fréquentes.